

## COTUTELLES DE THÈSE 2024

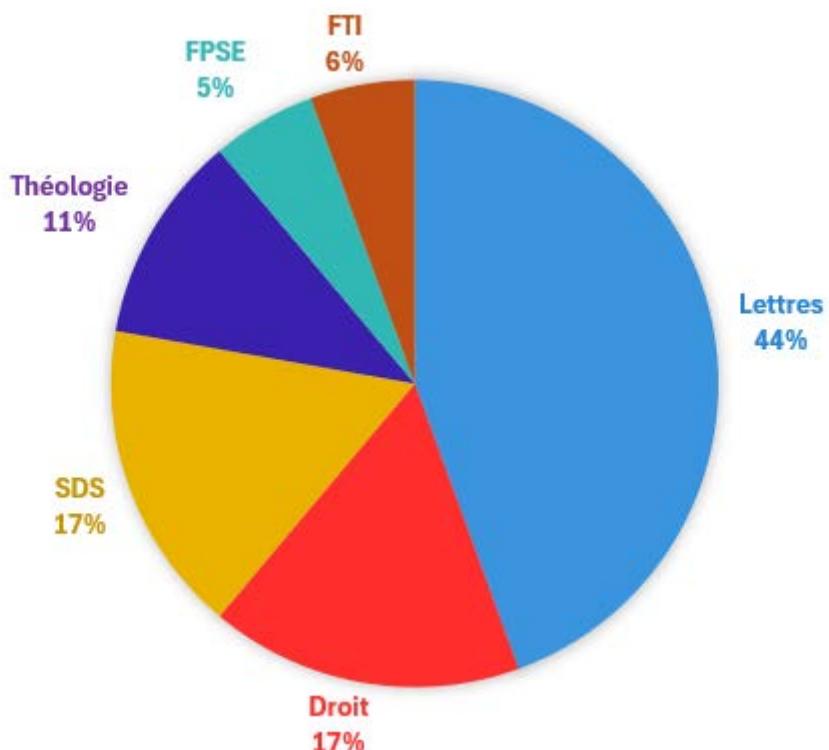
Les cotutelles de thèses permettent de promouvoir la mobilité des doctorantes et doctorants ainsi que la coopération scientifique entre l'Université de Genève et toute université étrangère habilitée à délivrer le diplôme de Doctorat. Le travail de recherche des candidates et candidats est supervisé par un directeur ou directrice de chaque établissement. La cotutelle conduit à la délivrance de deux diplômes de doctorat par deux universités, sur la base d'une unique soutenance.

En 2024, **18** cotutelles internationales de thèses ont été signées avec plusieurs Universités internationales, parmi lesquelles :



- École des hautes études en sciences sociales (EHESS), France
- Université Paris-Saclay, France
- Institut d'études politiques de Paris, France
- Scuola Normale Superiore – Pisa, Italie
- Université catholique de Louvain, Belgique
- Trinity International University, USA

## COTUTELLES PAR FACULTÉ – 2024



Bilan général : La gestion des cotutelles a été améliorée et les procédures ont été simplifiées et clarifiées. De plus, depuis 2021, les Conventions de cotutelle sont signées électroniquement par le biais de DeepSign. La dématérialisation des signatures a considérablement raccourci le processus, et ceci de manière sécurisée et conforme aux lois suisses et européennes.

Pour plus d'information ici :

[www.unige.ch/internationalrelations/fr/cotutelles/cotutelles/](http://www.unige.ch/internationalrelations/fr/cotutelles/cotutelles/)